

DEUX REPRESENTANTS ARGENTINS TUES DANS LA GUERRE

(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Dinant, 15 août 1914.

(...) venons-en aux faits qui se sont déroulés à Dinant.

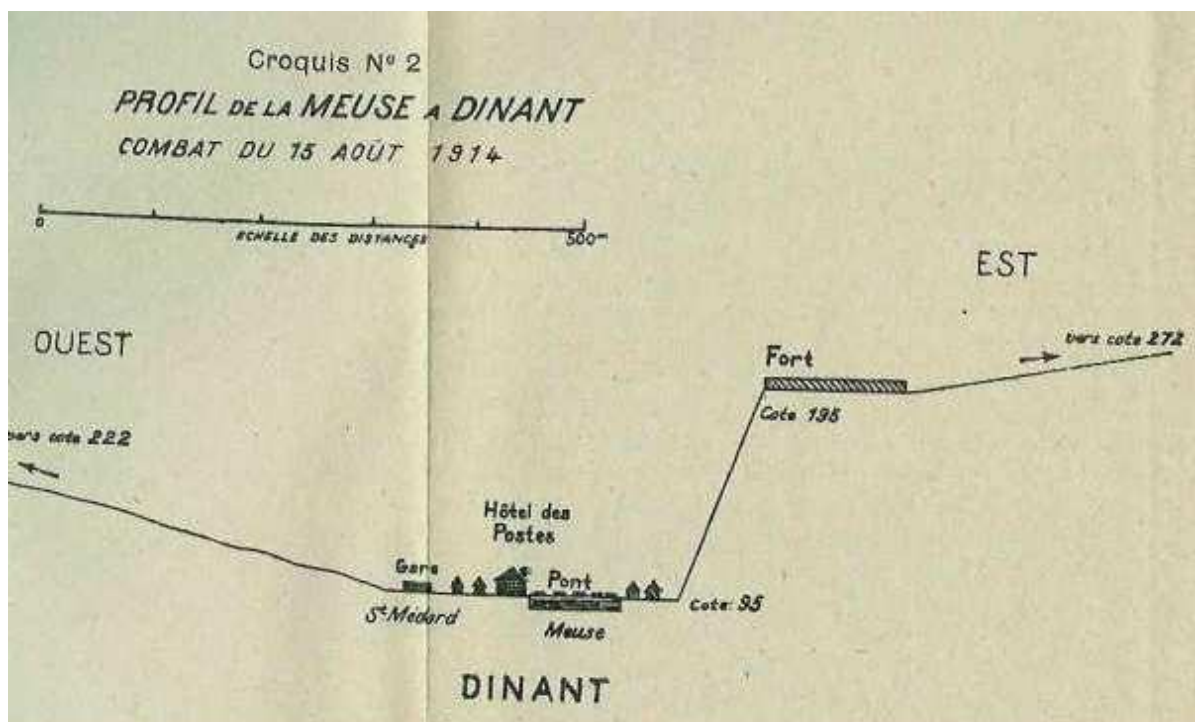
*

Le bombardement par les Allemands commença le 15 août, vers les six heures du matin. Au début, leur tir était loin d'être précis ; les premiers obus tombèrent sur l'hôpital, où était installé le service de la Croix-Rouge et où on prodiguait des soins à, notamment, plusieurs blessés allemands.

Il faut souligner que ces derniers, quand ils arrivèrent à l'hôpital, refusaient d'absorber les aliments, médicaments ou boissons qu'on leur donnait, disant qu'on voulait les empoisonner ; ils ne les acceptèrent qu'après que le médecin ou les infirmières les eussent goûtés. Quand il fallait employer un quelconque appareil ou instrument, il était impossible de les soigner,

car ils se défendaient violemment de peur qu'on les achève ... On leur avait fait croire en Allemagne que les Belges les mutileraient et les assassinaient sans pitié !

Le bombardement se concentra ensuite sur le collège de Belle-Vue et la gare de chemin de fer. L'infanterie allemande parvint à déloger les Français qui occupaient la citadelle et à n'en faire redescendre qu'un petit nombre jusqu'à la ville, où ils ne restèrent, par ailleurs, que peu de temps.



Vers 18h30, le combat cessa. Les Allemands se retirèrent vers Ciney, emportant dans de grandes charrettes d'agriculteurs, qu'ils avaient

réquisitionnées, la majorité de leurs morts et de leur blessés, empilés les uns sur les autres.

Durant la bataille, comme on en témoigna ultérieurement, un caporal français, blessé dans la cour de la citadelle, fut pendu et servit de cible aux Allemands. Son corps fut criblé de balles.

*

Les jours des 16, 17, 18 et 19 août (1914) furent relativement tranquilles.

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

Extrait de PAYRO ; « *Dos representantes argentinos muertos en la guerra* », in LA NACION ; 17/11/1914.

N.d.T. :

Nous vous recommandons de consulter :

http://www.sambre-marne-yser.be/article=7.php3?id_article=21